

La Provence

CARRY-LE-ROUET

Sport amateur. Une séance découverte gratuite d'un "Entretien avec soi" est programmé ce lundi 18 septembre, de 18h à 19h, au Dojo. Au menu: renforcement musculaire. Public débutants, ados, adultes, masculin, féminin.

Renseignements auprès de Michèle Mariaud 06 27 19 44 48 - Facebook : nanbudo côte bleue

Goûter lecture. Un goûter-lecture sur le thème "Contes russes" est programmé mercredi 20 septembre à la bibliothèque, à 16h. Il sera animé par la conteuse Joëlle de l'association "La main qui écoute". Gratuit, sur réservation.

Renseignements à la Bibliothèque
04 42 13 25 37- bibliotheque-carrylerouet@orange.fr

Exposition. La Bergerie accueille l'association "L'art et l'être" jusqu'au mercredi 20 septembre.

Renseignements au 06 61 28 76 07.

Sport amateur, Goûter lecture,
Exposition

Article dans la Provence

Informations Du Golfe à la Côte



18 Septembre

2023

La Provence



La Petite, Espace Fernandel

Article dans la Provence

Informations Cinéma Les sorties

20 Septembre
2023

La Provence

CARRY-LE-ROUET

La course Carro-Carry dimanche

Un parcours de 14 kilomètres entre Carro et Carry-le-Rouet avec un faible dénivelé de 150 mètres : c'est ce qui attend les coureurs de la course pédestre organisée par le club Carry 5. Les coureurs longeront le littoral et son bord de mer pour en prendre plein la vue. L'épreuve comptera quelques cadors, dont Nicolas Navarro, premier français au marathon des Jeux olympiques de Tokyo en 2020 et vainqueur pour la sixième fois de Carro -Carry en 2022, ou Floriane Hot, championne du monde du 100 km en 2022. Mais aussi des centaines d'anonymes. Si vous ne courez pas, profitez-en pour les encourager. La course débute à 9 h 30 et se termine 12 h.



La course va faire le plein ce dimanche. Si vous ne courez pas, venez encourager les sportifs. /PHOTO CYRIL HIELY

La course Carro-Carry dimanche

Article dans la Provence

Informations Autour de l'étang

21 Septembre

2023

Les chiffres de la délinquance nourrissent (aussi) les échanges

CARRY-LE-ROUET Les élus ont fait le point sur l'été pas encore terminé, lors du conseil municipal de rentrée, mercredi. Il fut aussi question de la protection juridique réclamée par Jean-François Marza.

Il peut être rassurant, ou pas, ce constat que, parfois, rien ne change.

Mardi soir se tenait le conseil municipal. Mines bronchées, sourires radieux. Il y a même eu quelques rires pendant la séance. Voilà. Pour le reste, les échanges ont repris sur le même ton que lors du conseil qui marquait le début de l'été tendu.

Particulièrement lorsque Jean-François Marza, ("l'ivrogne dans un écrin de nature") a rappelé avoir été "victime de menaces de mort, et de dégradation" sur son véhicule. Il avait alors demandé la protection juridique en sa qualité d' élu. Le maire répondait "attendre des éléments factuels", et pas seulement la plainte déposée par l' élu d'opposition. "L'auteur a été identifié, l'enquête est en cours, je ne peux vous fournir des éléments factuels." Jean-Christophe Trapy, Nathalie Garcia et Déborah Michel, dans l'opposition également, ont plaidé pour que cette protection fonctionnelle soit inscrite à l'ordre du jour. "Nous sommes là pour évoquer des sujets communs", tranchait le maire. Une question



Le bus 56, en partant du Roue et plus de Marignane, a fait tomber le nombre de faits délinquants cet été. / ARCHIVES 3 G.

de Luc Retail, pour l'opposition (Carry Cap 2020), sur les chiffres de la délinquance, a permis de lancer Jean-François Laziosi, l'adjoint délégué à la sécurité, sur une forme de bilan, même si l'année n'est pas terminée. Les statistiques fournies par la gendarmerie montrent, sur les huit premiers mois de l'année, une "stabilité des cambriolages d'habitations principales, une baisse des faits commis contre les rési-

dences secondaires et des vols de véhicules." À mettre en perspective avec l'augmentation significative de ces mêmes faits en 2022, année post-covid. La tendance est sensiblement la même pour les atteintes aux personnes. "Il y avait beaucoup de délinquance liée à la ligne de bus 55 en provenance de Marignane, mais, à compter du 22 juillet, le départ de cette ligne s'est fait depuis Le Roue ce qui a annulé tout

fait de délinquance." L' élu insistait sur les trois leviers actionnés par la municipalité: l'écoute, notamment via "Voisins vigilants", l'investissement massif, notamment l'augmentation du nombre de caméras de vidéosurveillance, et la présence sur le terrain: "Cet été on a vu du feu partout!" Entre autres améliorations prochaines, la possibilité de verbaliser instantanément via le smartphone. "Vous poussez

donc dormir sur vos deux oreilles, conclut Jean-François Laziosi.

Jean-Christophe Trapy, s'il saluait cette présentation, regrettait toutefois que les chiffres ne soient pas "donnés en regard de la baisse notable de fréquentation cet été."

+30% sur les résidences secondaires

Parmi la quinzième de délibérations votées, relevons celle qui instaure une taxe de la part communale majorée de 30% sur la taxe d'habitation pour les propriétaires de résidences secondaires et autres locaux maublés. Elle est actuellement de 5,10%, "l'une des moins élevées de France", relevait Denis Gallice, élu aux finances. "Cela va à l'inverse de votre engagement de ne pas augmenter les impôts sur Carry", rétorquait Jean-Claude Austry pour l'opposition (qui a voté contre). Francis Carpentier répondait par la situation difficile vécue par les Carryers qui ne trouvent pas à se loger parce que ces habitations ont les affaires d'Airebnb.

Audrey LETELLIER
a.letellier@laprovence.com

Carry-le-Rouet
+30% sur la taxe
des résidences
secondaires P.6

Les chiffres de la délinquance nourrissent (aussi) les échanges

Article dans la Provence

22 Septembre

Informations Du Golfe à la Côte

2023